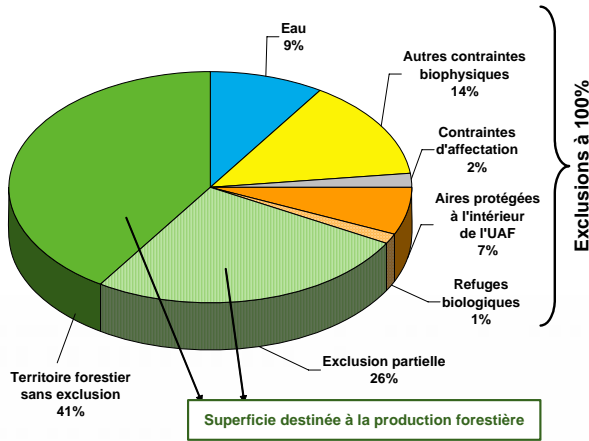




1 - DESCRIPTION DU TERRITOIRE

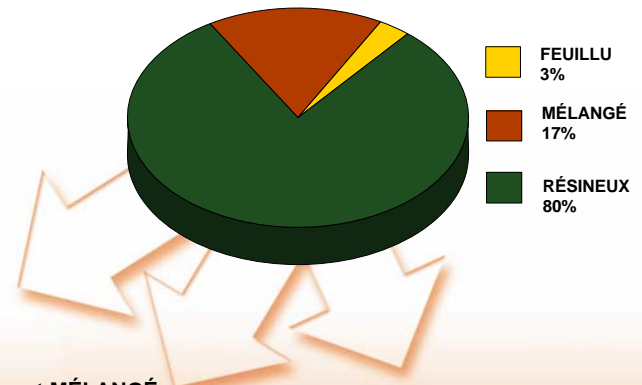
Portrait global

Superficie<sup>1</sup> : 292 866 hectares

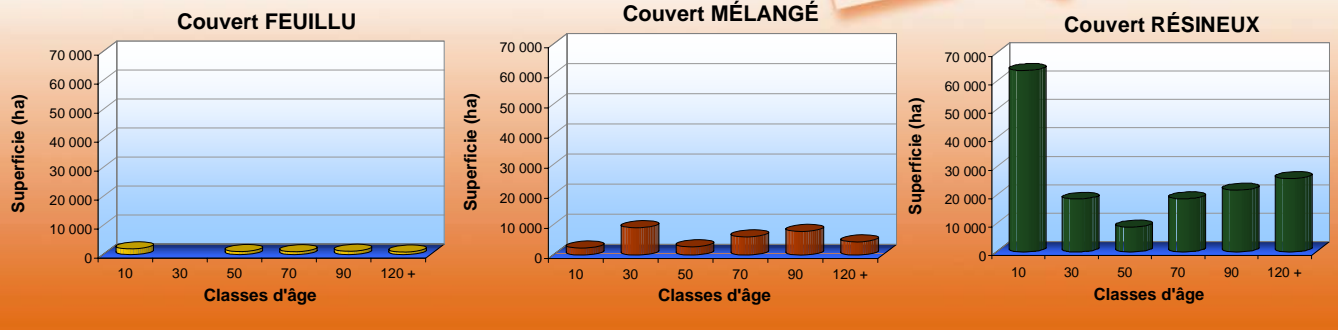


Portrait du territoire destiné à la production forestière

Types de couvert  
Superficie<sup>2</sup> : 196 078 hectares



Types de couvert et classes d'âge



<sup>1</sup> superficie brute sans réduction    <sup>2</sup> superficie nette après réduction

2 - POSSIBILITÉ FORESTIÈRE

Calcul de possibilité forestière	Possibilité par essence ou groupe d'essences (m <sup>3</sup> /an) Rendement soutenu (150 ans)			
	SEPM <sup>1</sup>	Peupliers	Bouleau à papier	Total
A 2000-2008	317 900	30 000	34 000	381 900
B Forestier en chef 2008-2013	131 900	14 800	31 000	177 700
Variation (B-A)	-186 000	-15 200	-3 000	-204 200
Variation (%)	-58,5%	-50,7%	-8,8%	-53,5%
A Possibilités 2000-2008, sans les réductions pour la limite nordique et les aires protégées annoncées après le 31 mars 2000.				
B Possibilités 2008-2013, suite à la reprise des calculs avec le logiciel "Spatial/Woodstock-Stanley".				

<sup>1</sup> sapin, épinettes, pin gris et mélèze

Provenance des volumes	Superficie annuelle	Récolte maximale annuelle	
	ha	m <sup>3</sup>	%
Bandes riveraines	73	4 645	2,6%
Séparateurs de coupe	1	122	0,1%
Pentes fortes (31 à 40 %)	17	2 194	1,2%
Habitats fauniques	N/A	N/A	N/A
Encadrements visuels	3	424	0,2%
Territoires à multiples usages	N/A	N/A	N/A
Forêts morcelées (peuplements orphelins)	97	12 233	6,9%
Autres particularités régionales ou locales	5	622	0,3%
<b>Sous-total des contraintes opérationnelles<sup>2</sup></b>	<b>197</b>	<b>20 240</b>	<b>11,4%</b>
<b>Sous-total sans contrainte opérationnelle<sup>2</sup></b>	<b>1 244</b>	<b>157 460</b>	<b>88,6%</b>
<b>Total</b>	<b>1 440</b>	<b>177 700</b>	<b>100,0%</b>

<sup>2</sup> Pour plus d'information sur les contraintes opérationnelles, voir la fiche thématique « Possibilité forestière ».



### 3 - EXIGENCES GÉNÉRALES

Cette section présente les interventions forestières à réaliser afin de rencontrer les hypothèses de la stratégie d'aménagement forestier retenue. Veuillez noter que les particularités reliées à l'entente « Paix des Braves » ont été considérées. Pour des explications détaillées, veuillez consulter les fiches thématiques « Exigences générales » et « Particularités de l'entente « Paix des Braves » ».

Synthèse des traitements sylvicoles prévus		Superficie <sup>2</sup>
		ha/an
Avec récolte	CPRS, CPHRS, CPPTM <sup>1</sup>	360
	Coupe mosaïque - 3 mètres <sup>3</sup>	732
	Coupe mosaïque - 7 mètres <sup>3</sup>	348
	Éclaircie commerciale	0
Sans récolte	Plantation, regarni, ensemencement	341
	Éclaircie pré-commerciale	584

<sup>1</sup> Coupe avec protection de la régénération et des sols, coupe avec protection de la haute régénération et des sols, coupe avec protection des petites tiges marchandes.

<sup>2</sup> Superficie annuelle prévue, à compter du 1er avril 2008.

<sup>3</sup> Pour plus d'information sur les coupes mosaïques, voir la fiche thématique « Exigences générales ».

### 4 - PARTICULARITÉS / COMMENTAIRES

L'unité d'aménagement forestier 084-62 est majoritairement composée de jeunes forêts.

Le feu de forêt de l'été 2007 n'est pas intégré dans la mise à jour cartographique réalisée afin de déterminer la possibilité forestière de l'unité d'aménagement forestier.

Dans cette unité d'aménagement forestier, la forte présence d'éricacées entraîne des problèmes de régénération après coupe.

### 5 - SIGNATURE

Le calcul de la possibilité forestière de ce territoire a été réalisé et validé selon un processus rigoureux, sous ma supervision et conformément à mes instructions. Les résultats reflètent les faits et les informations portés à ma connaissance. Par conséquent, en vertu des pouvoirs qui me sont confiés par la législation, je détermine la possibilité de ce territoire aux niveaux et conditions des présentes.

Pierre Levac, ing. f., M. Sc.  
 Forestier en chef  
 Le 12 mai 2008

